

Mobilité dans l'Adret : quel impact ?

Constat :

95% des émissions de CO₂ et de la consommation d'énergie en lien avec la mobilité dans l'Adret sont induits par les véhicules privés

Comment répondre aux exigences de la stratégie énergétique 2050 pour la mobilité dans les régions de montagne ?

SYNOPSIS

La région des Alpes est parmi les plus affectées par le changement climatique. Dans le cadre d'une étude pour l'office Fédéral des Transports (OFT) sous le programme SETP 2050 (Stratégie Énergétique et Transport Public), les impacts de la mobilité en termes de consommation d'énergie et d'émissions de CO₂ produites ont été analysés.

Actuellement la mobilité de la région de l'Adret consomme l'équivalent de 46.1GWh/an, dont près de 95% pour les véhicules privés. En outre et bien que cette région présente l'avantage d'avoir un fort potentiel pour les énergies renouvelables, celles-ci ne sont pas encore suffisamment exploitées pour le moment. La production actuelle ne correspond qu'à 20% des besoins actuels pour la mobilité.

Il apparaît qu'avec quelques adaptations de leurs habitudes et des mesures s'étalant dans le temps (horizons 2025, 2030 et 2040), les ménages pourraient, à terme, économiser plus de 60% de leur budget actuel dédié à la mobilité et réduire de plus de 95% leurs émissions de CO₂ liées à la mobilité sans avoir à sacrifier leur liberté de mouvement.

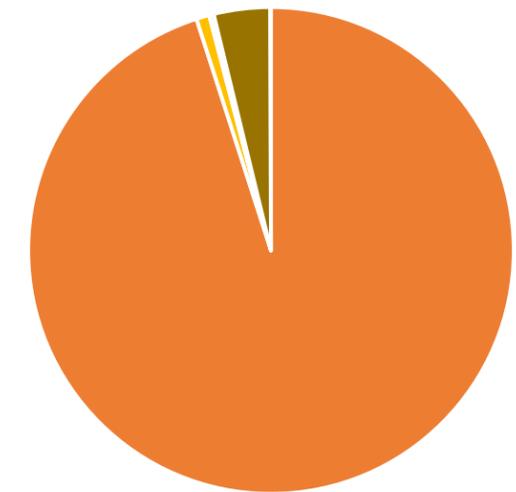
Sur la base des mesures individuelles et publiques proposées dans le cadre de l'étude à l'horizon 2040 et avec de nouveaux projets d'énergies renouvelables, tous les besoins énergétiques pour la mobilité pourraient être couverts et fournis localement.

Mobilité de l'Adret – Analyse de l'état actuel

Consommation énergétique totale = 46.1 GWh/an

Les véhicules privés représentent 95% de la consommation énergétique et des émissions CO₂ en lien avec la mobilité

- Vehicules privé 5796 Voitures /Adret
- Transport publique bus: lignes existantes
- Bus ecoles Arbaz-Ayent
- Vehicules communaux
- Tele-Anzere
- Bus navette Anzere



En tant qu'habitant(e) de l'Adret, que puis-je faire à court terme pour réduire mes émissions de CO₂ et mes frais de déplacement ?

- ✓ S'informer sur les horaires et utiliser les transports publics
- ✓ Privilégier la marche et le vélo pour les courtes distances
- ✓ Pratiquer le co-voiturage (en tant que conducteur ou passager)
- ✓ Favoriser le télétravail ou les espaces locaux de coworking
- ✓ Remplacer ma voiture par une voiture électrique
- ✓ Mettre en place des panneaux photovoltaïques

Analyse d'un ménage-type de l'Adret et de l'impact des mesures proposées aux différents horizons

Analyse de cas pour un ménage typique de l'adret composé de 2 adultes qui travaillent à Sion (1.6 EPT) avec 2 enfants et 2 voitures (un SUV et une petite voiture) pour 12'000km par voiture et par an.

Coût annuel actuel (y compris amortissement, assurance et carburant) : CHF 16'800/an et 3.31 tCO₂/an



Horizon 2025

Prise de conscience et prise de mesures minimales

- 1 jour/semaine chaque adulte en télétravail
 - 1 jour/semaine trajet en TP/partage ou vélo électrique (-20%/an)
- 4% coût annuel**
-20% émissions CO₂



Horizon 2030

Modification du type et du taux de motorisation d'une partie des ménages

- Remplacement du SUV familial par une voiture électrique moyenne
- 42% coût annuel**
-59% émissions CO₂



Horizon 2040

Viser la neutralité énergétique avec la généralisation d'une seule voiture par ménage avec une autoproduction d'électricité

- Une voiture électrique moyenne
 - 1 abonnement TP adret
 - 1 vélo élec
 - 2.1 kW Photovoltaïque
- 60% coût annuel**
-97% émissions CO₂

Constat :

A l'horizon 2040, les ménages de l'Adret pourraient réduire de 95% les émissions de CO₂ et de 60% la consommation d'énergie en lien avec la mobilité sans pour autant sacrifier leur liberté de mouvement

Quelques liens utiles pour s'informer et débiter la démarche vers une mobilité plus durable :

Sur le site de la commune d'Ayent (ayent.ch), une page dédiée au projet mobilité regroupe les liens ci-dessous et les différents documents de l'étude (rapport final et best practice guidelines)

Plateforme gratuite pour faciliter le covoiturage : <https://www.e-covoiturage.ch>

Calculateur individuel de l'impact de la mobilité : <https://vlhmobetic.hevs.ch/cdda/Adret/citizens/simulation>

Victoria Leaney-Brinkler SIA

Lucas Rossini

Info@energie-renouvelable.ch

sion@transportplan.ch



PROJET OFT 174 REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient l'Office Fédéral des Transports SETP 2050, M. Tristan Chevrolet† et M. Jean-Loup Robineau, le Service de l'Energie et Mobilité du Canton du Valais, les communes de l'Adret ; Ayent-Anzère, Arbaz et Grimisuat pour leur soutien financier et intellectuel dans le cadre de cette étude : OFT174 Etude de mobilité publique locale dans la région des montagnes. Les auteurs remercient les partenaires suivantes : la Poste, l'Antenne Valais Romande, Kargobike et Agglo-sion et la faculté d'informatique à la HES-Sierre.